

Mémoire

d'une citoyenne de Pointe-Saint-Charles.

Je suis Nathacha Alexandroff, cela fait 40 ans cet automne que je suis arrivée, par hasard, dans ce coin de pays.

À l'époque, rien ne semblait impossible; de la volonté, du travail et l'on se dirigeait assurément, à travers une vie intéressante, vers une mini retraite dorée.

Il y a 25 ans je découvrais, encore par hasard, Pointe-Saint-Charles. C'est le bien être d'y vivre qui me décida que ce troisième pays serait enfin le dernier.

La différence entre Pointe-Saint-Charles et la plus part des autres quartiers de Montréal est que nous ne changeons pas, nous évoluons lentement. Nous laissons les nouveaux venus apprécier et adopter notre façon d'être plutôt que de se faire transformer par un raz-de-marée.

C'est sans doute pourquoi, la plus part de mes concitoyens et moi-même avons décidé de nous occuper de faire en sorte que ce **patrimoine immatériel** soit absolument préservé.

Le problème auquel nous faisons face à notre époque, vient du fait que nos élus ont oublié leur raison d'être, et leur place.

Leur rôle est de former et de superviser une équipe éduquée et efficace **pour servir au mieux** les besoins des citoyens. Un(e) maire n'est ni un architecte, ni un ingénieur, ni...la liste est longue! Son **devoir** est de diriger son équipe de façon que le mieux soit fait pour son arrondissement. Il doit aussi savoir quand son mandat doit l'obliger à consulter la population avant de prendre certaines décisions importantes. **ET SURTOUT**, l'obliger à respecter la décision du plus grand nombre.

Qui, de nos jours, signe un chèque en blanc à qui que ce soit?

À oui, après les élections, **la politique : au placard**, on se retrousse les manches et ensemble on fait pour le mieux. **En aucun cas** les « lignes du parti » devraient passer avant les besoins des citoyens.

Cela va bientôt faire 6 ans à la Pointe, que nous nous débattons dans la mélasse. Je nous vois excavés dans mille ans d'ici, sertis dans de gros morceaux de cassonade!

Depuis 2003, on se mobilise à la Pointe et nous avons fait :

- Une Opération populaire d'aménagement (OPA) sur le quartier existant.
- Une OPA sur les parcs et espaces verts qui sont déficitaires dans notre quartier (rappelez-vous bien, ligne 32 de la page 1, de ce document bien sur)!
- Une OPA sur les terrains et anciens ateliers du CN.

Bien que ces opérations aient été chapeauté par la Table de concertation des groupes communautaires de Pointe-Saint-Charles, Action-Gardien, le but était de consulter tous les citoyens de la Pointe, sans exception, les anglophones ayant droit à la traduction simultanée (ce qui n'est pas le cas avec les consultations menées par la Ville, ce qui exclu automatiquement 1/3 de la population locale).

Ce faisant, nous espérons aider nos élus en définissant nos besoins dans le quartier, pour les années à venir. Nous leur permettons ainsi de satisfaire la population et surtout, d'éviter des coûts de consultation.

Nos OPA se sont toujours déroulées sous l'œil d'experts, de médias, d'employés de l'arrondissement et même occasionnellement d'élus municipaux. Que cela ne tienne, « C'est pas toi, c'est moi qui décide! » alors, rebelote on remet ça! Au début 2009 nous voilà devant une autre consultation, plus ou moins publique.

Ce sera une pré-consultation. Innovation, elle sera menée par l' *Office de consultation publique de Montréal*, OCPM. Le but : délimiter les lignes directrices que l'arrondissement adoptera, peut-être, pour la consultation publique finale sur les terrains et les anciens ateliers du CN que je nommerai par la suite pour faire court : les terrains du CN.

Quand rien n'a été fait, c'est une idée extraordinaire, mais là...

D'autant plus qu'aux réunions à huis-clos, les citoyens étaient, à mon avis, sous-représentés. Malgré que tous les groupes et les citoyens soient revenus répéter pour la énième fois la même affaire, peine perdue... Bien que l'OCPM ait été assez fidèle à la réalité, qu'est-il (ou pas) sorti de l'arrondissement :

- Où est le plan (sérieux et réfléchi) de circulation et de transport
- On défonce le parc de la Congrégation pour accommoder le promoteur.
- 25% seulement de logements sociaux et communautaires abordables.
- On n'oblige pas à la mixité des logements
- On laisse un choix astronomique de possibilité d'utilisation commerciale ou industrielle des ateliers au promoteur.
- Les terres contaminées restent sur place, etc. ...

Je suis préoccupée, pour moi ce n'est pas si grave. Mais, les jeunes qui s'en viennent? Ceux qui ont un petit ou moyen salaire? Ceux qui sont ici depuis des générations? Qui parmi celles et ceux qui se présentent aux élections municipales saura écouter et bien faire, non seulement pour aujourd'hui, mais pour les 50 ans à venir?

Alors, voilà ce que je veux pour mon quartier :

« Quand on est poli, on dit je voudrais! ». Maaaaan... ce n'est pas le moment!

Turcot, les deux centres hospitaliers, le « soi-disant » boulevard Notre-Dame, Griffintown, le Nordelec, le futur nouveau pont Champlain et maintenant les terrains du CN...

- Ne serait-il pas le moment de tout mettre sur la glace, reculer un peu et tous ensemble produire un plan de circulation général, digne de son nom, incluant les banlieues, et sans autoroute ?

Je demande :

- un moratoire sur tous les gros chantiers tant qu'un plan général de circulation n'ait pas été produit.
- Que la desserte d'autobus déjà inadéquate soit révisée immédiatement.
- On nous demande de sacrifier un parc (ligne 32 page 1) pour permettre aux utilisateurs futurs (et illégaux actuels) d'entrer des camions semis remorque sur le site sans (trop) déranger les résidents qui se trouvent entre la rue Wellington et les terrains du CN.
- Le site à déjà deux entrées du côté du quartier.

Je demande :

- que le parc soit conservé tel quel.
- que le promoteur soit obligé, séance tenante, d'ouvrir une sortie et une entrée vers la rue Marc-Cantin du côté du *parc des entreprises de la Pointe-Saint-Charles*. Le chantage a assez duré.
- De ne pas ajouter de camions sur Wellington qui va redevenir une artère commerciale au même titre que la rue du Centre.
- Que l'effet de filtrage de la poussière, de l'atténuation du bruit démontré par les arbres de ce parc pour la santé déjà en péril des citoyens, ne soit pas négociable.
- Qu'après la complétion des travaux vers Marc-Cantin, l'entrée Sébastopol devienne une voie d'urgence seulement.

Le pourcentage des logements « sociaux » (avec aide au loyer, location abordable, pour familles nombreuses) à toujours été aux alentours de 40% à Pointe-Saint-Charles. On nous propose 25%, plus des condos abordables (minimum 150 000 pour un logement de une chambre à coucher) abordables...!?

- Il y a une liste d'attente de 1243 ménages en attente d'un logement décent à la Pointe. Pourquoi faut-il que l'on serve d'abord d'hypothétiques personnes aisées qui pourraient s'installer n'importe où, sans problèmes, au lieu de celles qui sont déjà là?

Je demande :

- Que l'on respecte en priorité la demande locale pour des logements abordables.
- Que les logements sociaux soient parsemés parmi les autres afin d'éviter le fameux ghetto qui fait peur à tout le monde.

On suggère le verdissement etc. ...

Je demande :

- Que le verdissement soit obligatoire partout.
- Que des arbres et des vivaces soient implantés au maximum.

- Que la lutte aux îlots de chaleur soit prise en charge par tous, locataires et locataires.
- Que le constructeur facilite l'accès aux toits et y installe des garde-fous afin de faciliter la pratique des toits verts.
 - Il n'est plus vrai qu'une structure spéciale soit nécessaire.
- Que l'on facilite le drainage de l'eau de pluie (pavés au lieu d'asphalte).
- Que la séparation des eaux grises et des eaux noires soit un standard partout.
 - Que les eaux grises puissent servir une deuxième fois dans les toilettes ou/et être dépolluée avant de servir à l'arrosage ou retourner au fleuve. (living machine).

L'arrondissement serait prêt à implanter le zonage de catégorie I.4 sur le site industriel restant. Un vrai fourre-tout qui met notre patience à rude épreuve! Pourquoi ne pas donner droit aux besoins connus actuels et ensuite faire des additions selon les besoins des locataires qui se présenteront dans le futur?

Je demande :

- Que l'on n'applique pas un zonage aux limites floues et aux utilisations inutiles ou non désirées.

Qu'arrivera-t-il dans plus de 50 ans avec la terre polluée que l'on aura glissée sous le gazon? N'y a-t'il pas à notre époque, un moyen de garantir que cette terre ne viendra pas hanter les habitants du futur?

Je demande :

- Que l'on pratique autre chose que la politique de l'autruche : « *ce que je ne vois pas ne peut me faire de mal* ».

Je parlais au début du patrimoine immatériel. Il y a sur les terrains du CN un **patrimoine architectural industriel inégalé** et extrêmement précieux parce que témoignant de plusieurs époques.

Je ne peux pas dire que l'on puisse distribuer des médailles à qui que ce soit pour la rénovation des fenêtres et des portes du premier bâtiment aménagé sur le site. Comme gâchis, bravo, c'est réussi... Comment? Trop cher? Arrêtez donc, j'ai le cœur brisé!

Je demande :

- Que l'intégrité architecturale de ce site soit respectée.
- Au constructeur, Samcon, de respecter le quartier existant. Il y a de beaux exemples rue Bourgeois, près du parc des cheminots. Nous méritons mieux que l'architecture banlieusarde.

Au fait, savez-vous que dans ses directives, l'arrondissement ne mentionne nullement le respect envers le quartier existant? Que cela soit pour :

- La circulation

- Le bruit
- La pollution
- L'interconnexion

Je demande :

- Qu'il soit clarifié, que les terrains du CN font partie du patrimoine matériel et immatériel de Pointe-Saint-Charles et de ses habitants et ne sont pas un terrain de jeux pour promoteur et constructeurs et que ceux-ci aient l'obligation de respecter ce fait.

C'est avec nous, comme nous, pour nous ou rien du tout.